



L'Écho des Estuaires

Les Carrelets Charentais

Association Départementale pour la Défense de la Pêche Maritime de Loisir et de Tradition



Patrimoine
Culturel
Immatériel
en France

connaître, pratiquer, transmettre

N°65 Mai 2021

Sommaire

- Le mot du Président
- AG : Rapport moral
- AG: Rapport d'activité
- AG: Rapport financier
- Compte rendu du C.A. du 12 mars 2021 (extraits)
- La recette de tante Alice :
Mulet farci au coulis de poivrons

Les statistiques 2020 du site carrelets-charentais.com

Exemple de janvier : 655 visiteurs, 813 visites, 1417 pages vues

- janvier : 655-813-1417
- février : 975-1130-1526
- mars (+ 250%) 1118-1978-2728
- avril : 425-845-1464
- mai : (+ 50%) 609-855-1802
- juin : 510-720-1452
- juillet : 429-581-1621
- aout : 437-588-1183
- septembre : 392-536-1094
- octobre : 585-856-1877
- novembre : 277-520-1146
- décembre : 278-628-1171

- Total (-14%) : 6690 - 9985 - 18421

Les pages les plus visitées dans les derniers mois : les annonces et les vacances d'emplacements.

Le mot du Président

Chers amis,

Ce bulletin de liaison reste le moyen disponible pour vous informer et garder le contact malgré les vicissitudes sanitaires.

Encore une fois nous avons subi un confinement très restrictif dans le temps (couvre feu à 18h) et dans l'espace (limite de 10km) ne permettant pas à beaucoup d'entre vous de veiller sur leur installation. L'intervention du monde de la pêche de loisir auprès des instances nationales a donné un temps quelque espoir de réduire ces restrictions, mais la frilosité des décideurs qui nous administrent a plus créé la confusion que la délivrance.

Les différentes étapes de nos interventions ont été consignées en temps réel sur notre site par notre secrétaire.

Depuis le 3 mai les conditions se sont modifiées tant sur le plan des distances que sur celui des horaires. La situation s'améliore progressivement mais nous ne serons définitivement libérés que le 30 juin.

Soyons donc patients, gardons nous tous en bonne santé et vaccinons nous si possible.

Malgré toutes ces contraintes, les membres du conseil d'administration, que je félicite au passage, ont œuvré sur des sujets importants comme l'affectation des installations, la mise à jour des textes officiels, le conseil et la recherche de compétences pour satisfaire les demandes des adhérents.

Une note valorisante : la reconnaissance à l'échelon national de notre valeur patrimoniale par l'inscription de la pêche au carrelet au «Patrimoine Culturel Immatériel en France» dont vous trouverez le détail sur notre site. Soyons en fiers et remercions ceux qui ont œuvré pour l'instruction de ce dossier.

Je me permets un petit rappel pour ceux d'entre vous qui sont restés en sommeil d'adhésion alors que nous avons besoin de vous.

Passez un bon été et à bientôt.

Cordialement,
Patrick BELLOUARD

Assemblée Générale 2021 : compte tenu de la situation sanitaire, notre Assemblée Générale est reportée après l'été. Vous trouverez en pages 2 et 3 les rapports que nous avons prévu de vous présenter le 27 mars 2021.

Chers amis,

L'année écoulée sera marquante pour tous et ce à plusieurs titres :

D'abord sur le plan personnel : nous avons tous dû faire face à cette agression virale qui nous a obligé à modifier nos comportements afin de nous garder en bonne santé.

Sur le plan collectif : les mesures d'interdictions n'ont pas permis d'activer les leviers nécessaires à la conduite d'une association : ainsi nous avons dû reporter notre Assemblée Générale vers une date automnale si les conditions sanitaires deviennent favorables et si les municipalités qui nous soutiennent peuvent débloquent des locaux. Il se peut que la prochaine AG n'ait lieu qu'au printemps 2022.

Rassurez-vous, vos responsables élus ont continué de travailler dans les tâches quotidiennes auprès des adhérents et nous espérons avoir répondu à toutes vos questions.

Pour les actions administratives nous avons participé soit en «présentiel» soit en dématérialisé aux différentes réunions avec nos correspondants habituels (DDTM, réserve Baie de l'Aiguillon, Baie d'Yves, Natura 2000).

La consigne sanitaire nous a pénalisé vis à vis des demandes formulées par les propriétaires de carrelets souhaitant une expertise de leur installation. De même il nous a été difficile de prendre contact avec les professionnels susceptibles de nous aider, que ce soit pour l'entretien ou pour la construction complète.

Actuellement nos finances sont saines mais cet équilibre n'est valable et durable que si nous maintenons un nombre d'adhérents conséquents : le Conseil d'Administration a décidé de maintenir à 20 € la cotisation d'adhésion.

À l'Assemblée Générale il est réglementaire de procéder chaque année au renouvellement et à l'élection des membres du bureau. Celle ci ne pouvant être dématérialisée il a été décidé de maintenir le Conseil d'Administration dans sa forme actuelle et les différents responsables dans leur fonction. Cependant il serait bon que vous, adhérents, vous réfléchissiez à la continuité de notre association et que certains d'entre vous se portent volontaires pour rejoindre notre équipe et manifester votre volontariat auprès de votre président.

Je n'évoquerai pas certains sujets qui seront développés dans le rapport d'activité du secrétaire. Pour ceux qui sont avides de compléments d'information ou de précisions techniques je leur suggère de consulter notre site dont la mise à jour est permanente.

À tous, cordialement et au plaisir de vous rencontrer physiquement bientôt.

Patrick Bellouard, Président

Le rapport d'activité présenté par le Secrétaire ...

1) Les réunions :

- 4 réunions de CA entre le 30 juin 2020 et le 12 mars 2021
- 2 commissions d'attribution en juin 2020 (réunion «dématérialisée», tenue par mail) et en janvier 2021 (DDTM, La Rochelle, réunion «en présentiel» et travail fructueux de refonte des documents relatifs aux «Principes de la pêche au carrelet» et aux «Modalités d'attribution des Autorisations d'Occupation du Territoire maritime»).
- Participation aux réunions par visioconférences des 5 et 26 février 2021 (CARO, municipalités concernées, élus) à l'initiative de «Territoires Imaginaires» (Christophe GUIHO), réunions consacrées à l'organisation et au financement de la «Route des Carrelets» (Fouras & Port des Barques) pour l'été 2021.
- la plupart des réunions auxquelles nous participons d'ordinaire se sont trouvées annulées ou reportées du fait des conditions sanitaires, en particulier nos Assemblées Générales de mars 2020 et de mars 2021.

2) La communication :

Interne, à destination des adhérents :

- L'Écho des Estuaires.
- Site internet et enrichissement de l'«espace adhérents».
- Réponses aux demandes d'information concernant la construction, l'entretien des pontons, les assurances, etc.,

Externe, à destination du public :

- Site internet avec accès public aux Écho des Estuaires depuis la création.
- Réponses aux nombreuses demandes du public relatives à la location des «Carrelets Pédagogiques» et à l'acquisition d'une installation.

- Cinquième édition de notre «Agenda des marées» qui couvre la totalité de la Charente-Maritime et est tiré à 7000 exemplaires (contre 3000 en 2017 et 5000 en 2018 et 2019).
- Participation aux «Journées du Patrimoine» et ouverture de nos installations au public dans le respect des règles sanitaires en vigueur.
- participation du Secrétaire aux travaux de l'association «Union des Carrelets de l'Arc Atlantique» dont la démarche en vue de faire inscrire «La pêche au carrelet» à l'inventaire du «Patrimoine Culturel Immatériel national» vient d'être couronnée de succès.

3) L'économie de l'association :

- Prise en compte de l'apport en temps de travail et déplacements de celles et ceux qui participent activement à la vie de l'association : la valorisation de l'engagement des uns et des autres permet de fournir une vision plus réaliste des paramètres économiques de l'association qui complète le rapport financier du trésorier.
- Amélioration et mise en conformité de la présentation de nos résultats économiques pour nous faciliter les demandes de subventions.

4) Les besoins en compétences et participation à la vie de l'association:

- Aujourd'hui le fonctionnement et le pilotage d'une association ne se suffisent plus de bonnes volontés et de disponibilités. Doivent s'y ajouter des compétences, des savoir-faires, de l'énergie, de l'implication dans la vie de l'association, de l'imagination et la volonté de participer à un projet commun et de le faire avancer.
- C'est pourquoi nous souhaitons que nous rejoignent au sein du Conseil d'Administration celles et ceux qui peuvent nous apporter les ressources qui nous manquent dans les domaines que je viens d'évoquer et, si ce n'est pas trop demander, contribuer à faire baisser la moyenne d'âge de nos administrateurs.
- **A ces différents titres, nous avons un besoin urgent de candidats au Conseil d'Administration pour assurer la relève dans les domaines du site internet (DreamWeaver), des publications (Adobe Illustrator) et de la tenue du fichier des adhérents (Excel + VBA).**

Enfin, merci à nos 175 adhérents de nous être restés fidèles malgré la situation sanitaire et les difficultés qui nous empêchent de nous retrouver !!

Jean-Charles KOENIG, Secrétaire

Le rapport financier du Trésorier ...

En 2020, nous constatons un résultat positif de 1 878,75 € dû à l'annulation ou au report de la plupart de nos activités en raison de la crise sanitaire. Nous avons un nombre d'adhérents stable et notre politique de communication reste dynamique : passage de 3000 en 2017 à 7000 exemplaires de notre «Agenda des marées», envoi postal de l'«Écho des Estuaires» à la totalité de nos adhérents et de nos correspondants. Le Conseil Départemental nous apporte une aide avec une subvention de 1000 € qui représente cette année 9 % de nos recettes.

Au 31/12/2020, nous avons un avoir total de 8 439,06 € qui nous permet d'envisager l'avenir avec confiance.

Georges LAROCHE, Trésorier

Les Carrelets Charentais

Exercice 2020

COMPTE DE RÉSULTATS		
PRODUITS		
Recettes (cotisations)	3 480,00	29 %
Autres recettes	1 200,00	10 %
Produits exceptionnels (subventions)	1 045,80	9 %
Contributions volontaires (bénévolat, déplacements, etc.,)	6 400,00	53 %
Total Recettes (I)	12 125,80	100 %
CHARGES		
Charges fonctionnement	1 483,05	14 %
Autres charges (projets, actions, éditions)	2 364,00	23 %
Emploi contributions volontaires	6 400,00	62 %
Dotations provisions	0,00	0 %
Total Charges (II)	10 247,05	100 %
RÉSULTAT (I - II)		
BÉNÉFICE	1 878,75	18 %
Charges financières	0,00	

BILAN	
Réserves (I)	3 525,12
Disponibilités (II)	4 913,94
ACTIF Total général (I + II)	8 439,06
Report à nouveau	3 035,19
Résultat de l'exercice (Bénéfice)	1 878,75
Total (I)	4 913,94
Réserves (II)	3 525,12
Emprunts & dettes (III)	0,00
PASSIF Total Général (I + II + III)	8 439,06

L'Assemblée Générale 2021 (Écho des Estuaires n° 64):

Compte tenu de la situation sanitaire, décision est prise de reporter l'Assemblée Générale après la période estivale. Le Président, Le Trésorier et le Secrétaire prépareront, chacun en ce qui le concerne, le Rapport Moral, le Rapport financier et le Bilan d'activité qui figureront sur le prochain « Écho des Estuaires », à paraître en juin 2021 sous la même forme que l'Écho n° 63 de juin 2020, préparatoire à (ou remplaçant) l'Assemblée Générale.

Renouvellement exceptionnel des mandats des membres du Conseil d'administration :

Pour tenir compte de la situation exceptionnelle et pour permettre la poursuite de l'activité de l'association, il est décidé que les membres du Conseil d'Administration sont reconduits dans leurs fonctions respectives jusqu'à ce qu'une Assemblée Générale puisse se réunir valablement pour ratifier cette disposition et/ou procéder à des élections.

Courrier à destination des adhérents :

Ce courrier sera envoyé au plus tôt à tous les adhérents pour les informer de la situation et du report de l'Assemblée Générale. L'envoi sera effectué par mail pour la majorité d'entre eux et par voie postale pour la petite minorité qui ne nous a pas encore communiqué d'adresse mail. A ces derniers, il sera demandé de nous fournir une adresse mail, désormais indispensable à toute communication avec les services publics.

Action de l' « Union des Carrelets de l'Arc Atlantique » :

La démarche menée depuis des mois dans le cadre d'un projet de l'Union pour obtenir l'inscription de « La pêche au carrelet » à l'inventaire du « Patrimoine culturel immatériel national » vient d'aboutir et concerne tous les carrelets de France.

Présentation d'un projet de courrier au Président du Conseil Départemental de Charente Maritime, pour le remercier du soutien qu'il nous a apporté depuis 2018 avec l'inscription du « carrelet » au patrimoine culturel de Charente Maritime. Ce courrier est cosigné par les trois Présidents des associations du département membres de l'Union, dont le Président BELLOUARD.

La recette de Tante Alice

Mulet farci au coulis de poivrons

Pour 4 personnes (préparation 50mn) : 1 gros mulet de 1,2 Kg écaillé et vidé, 6 oeufs, 100 g de mie de pain, 10 cl de lait, 5 gousses d'ail, 6 cuillères d'huile, 2 citrons, 30g de beurre, 1 cuiller de moutarde au poivre vert, 1 bouquet de persil plat, 2 pincées de noix de muscade râpée, sel, poivre. Pour le coulis : 3 gros poivrons rouges, 2 cuillères d'huile d'olive, 40g de riz, tabasco, sel, poivre.

1) Faites tremper la mie de pain dans le lait. Faire durcir deux œufs et hachez les grossièrement. Hachez séparément l'ail et le persil. Cassez trois œufs dans un bol et battez les à la fourchette.

2) Dans une poêle faites revenir le hachis d'ail dans 2 cuillères d'huile pendant 2 mn, ajouter les œufs battus et mélanger avec une cuiller en bois pour obtenir une brouillade. Hors du feu, incorporez l'œuf restant battu, les 2 œufs durs et le persil. Ajoutez la mie de pain pressée, la moutarde et le jus d'un demi citron. Assaisonnez cette farce de sel, poivre et muscade.

3) Fendez le mulet sur la partie ventrale et enlevez l'arête centrale en décollant la chair avec un couteau à lame souple. Fourrez le poisson avec la farce aux œufs et cousez l'ouverture. Mettez le dans un plat à gratin bien beurré. Salez et poivrez. Versez dessus 4 cuillères d'huile et le jus d'un demi-citron. Enfouez à four chaud à 180° pendant 35 mn en arrosant 2 à 3 fois de son jus pendant la cuisson.

4) Pendant la cuisson du poisson, faites cuire le riz 20mn à l'eau salée. Lavez les poivrons, coupez les en deux, videz-les et détaillez-les en morceaux. Faites-les cuire 15mn à l'eau bouillante salée. Égouttez. Passez au moulin à légumes pour éliminer les peaux. Passez au robot mixer le coulis obtenu avec le riz égoutté et l'huile d'olive. Assaisonnez de sel, poivre et tabasco.

5) Servez le poisson entouré de quartiers de citron et accompagné du coulis.

Bon appétit, tante Alice